



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CNW Code 01
+hebdomadaires régionaux 44**

**PROJET MINIER ROSE LITHIUM-TANTALE
LE COMEX ANNONCE LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES EN MODE VIRTUEL**

Québec, le 15 janvier 2021 – Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) annonce la tenue de trois séances d'audiences publiques sur le projet minier Rose Lithium-Tantale de Corporation Éléments Critiques. L'objet des audiences est de permettre aux citoyens de s'informer, de poser des questions et d'émettre des avis sur le projet. La participation du public est essentielle aux examens du COMEX et permet à ses membres d'entendre les différents avis et préoccupations des populations concernées avant la rédaction des recommandations qui seront transmises à l'Administrateur du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

AUDIENCES PUBLIQUES

Date : Lundi 15 février 2021 à Matagami
Heure : 13 h
Lieu : Séance en ligne via Zoom

Date : Mardi 16 février 2021 à Eastmain
Heure : 13 h – Séance en ligne via Zoom
Lieu : Statjune Complex (gymnase)
168, Opinaca Road
Eastmain (Québec) J0M 1W0
Traduction simultanée (cri-anglais-français) disponible en ligne

Date : Jeudi 18 février 2021 à Nemaska
Heure : 13 h – Séance en ligne via Zoom
Lieu : Salle de réunion (dans la zone d'accueil du bâtiment administratif)
32, Machishteweyaaou Street
Nemaska (Québec) J0Y 3B0
Traduction simultanée (cri-anglais-français) disponible en ligne

Tout groupe ou toute personne peut faire parvenir au secrétariat du COMEX un mémoire préalablement à la tenue des audiences publiques et pourra, s'il le désire, le résumer verbalement lors des audiences. Toutefois, il n'est pas nécessaire de présenter un mémoire pour y participer. L'ensemble des règles suivies par le COMEX lors des audiences publiques sont disponibles à l'adresse <http://comexqc.ca>, à la section « Participation publique – Directive sur la participation publique. »

Afin de mieux planifier le déroulement des audiences, le secrétariat du COMEX souhaite être avisé à l'avance de l'intention d'un groupe ou d'une personne de présenter ses commentaires sur le projet. À cet effet, la secrétaire exécutive du COMEX peut être jointe par courriel à l'adresse suivante : vanessa.chalifour@environnement.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information concernant la tenue des audiences publiques (salles, liens Zoom, déroulement en mode virtuel, etc.), veuillez consulter le site Web du COMEX à l'adresse suivante : <http://comexqc.ca>.

PROJET PRÉVU PAR LE PROMOTEUR

Corporation Éléments Critiques projette d'exploiter un gisement de lithium et de tantale sur la propriété Rose, située à une quarantaine de kilomètres au nord du village cri de Nemaska, sur le territoire du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. L'exploitation du gisement sera réalisée à ciel ouvert. Le minerai extrait sera traité afin de produire un concentré de spodumène et un concentré de tantale. Le taux de production visé est de 4 600 tonnes de minerai par jour, pour une durée d'exploitation prévue de 17 ans. Les infrastructures prévues sur le site incluent une fosse à ciel ouvert, une usine de concentration du minerai, des aires d'entreposage des résidus miniers et des installations de gestion des eaux minières. La propriété Rose est accessible par la route qui relie le village cri de Nemaska à la centrale Eastmain-1. La réalisation du projet nécessite également le déplacement vers l'est d'un tronçon de la ligne électrique à 315 kilovolts (kV) de l'Eastmain-1-Nemiscau, dont la réalisation sera de la responsabilité d'Hydro-Québec.

DOCUMENTATION

Les informations relatives au projet sont disponibles à l'adresse <http://comexqc.ca>, à la section « Projets – Projet minier Rose lithium – tantale ».

LE COMEX

Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) est un organisme indépendant qui relève du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de l'environnement ainsi qu'au bien-être économique et social des populations habitant le territoire défini par la Convention de la Baie James et du Nord québécois ([CBJNQ](#)), situé au sud du 55^e parallèle.

INFORMATION

Pour toute question concernant la tenue des audiences publiques, n'hésitez pas à joindre la secrétaire exécutive du COMEX.

Vanessa Chalifour
Secrétaire exécutive
Comité d'examen (COMEX)
vanessa.chalifour@environnement.gouv.qc.ca